Ecrit par Echo du Mardi le 1 juillet 2020

Véhicules électriques : retour de la tarification des bornes électriques de CNR



Offerte aux travailleurs utilisant leur véhicule durant la pandémie du coronavirus, la recharge électrique du corridor CNR (Compagnie nationale du Rhône) redevient payante à partir d'aujourd'hui, 1er juillet.

Le corridor comprend 54 bornes réparties en 27 stations de recharge rapide situées tout le long du Rhône. Dans la région, des bornes de recharge sont disposées à Bollène, Pont Saint-Esprit, Piolenc, Villeneuve-lès-Avignon, Tarascon et Arles. Un réseau qui a enregistré 9 387 recharges en 2019.

Par ailleurs, à partir du 1er septembre, la CNR fait évoluer la tarification sur son réseau de bornes de

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 1 juillet 2020

recharge. À compter de cette date, les utilisateurs devront s'affranchir d'une part fixe par recharge (1€ pour chaque transaction effectuée) et d'une part variable qui sera facturée en fonction de l'énergie délivrée (0,45€/ kWh délivré).

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !